

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

UN RÉPERTOIRE QUI OFFRE UN FASCINANT PORTRAIT DE LA CONSERVATION VOLONTAIRE AU QUÉBEC

Québec, le 12 mai 2016 — Fruit d'un imposant travail de recensement et de mise à jour, le [Répertoire des milieux naturels protégés](#) documente désormais 740 sites, représentant plus de 37 500 hectares. L'ensemble des données nous offre enfin un portrait global et détaillé des sites de tenure privée officiellement protégés au Québec.

Ce Répertoire a été développé par le Réseau de milieux naturels protégés, avec l'aide de la Fondation de la faune, afin de favoriser la prise en compte des milieux naturels dans la planification de l'aménagement du territoire et dans le choix des priorités de conservation. Ses outils statistiques et cartographiques permettent de localiser les milieux naturels protégés au Québec afin de mieux évaluer leur importance.

Au cours des derniers mois, le Répertoire a été considérablement bonifié grâce à la mise en place de la **Plateforme d'enregistrement de mesures de conservation volontaire**, une nouveauté réalisée avec la collaboration d'Environnement Canada. Le Réseau de milieux naturels protégés invite d'ailleurs les propriétaires et les gestionnaires de milieux protégés à utiliser sans tarder cette plateforme afin d'inscrire le site qu'ils protègent et ainsi enrichir le **Répertoire**.

La conservation volontaire est un moyen efficace pour protéger à perpétuité des sites abritant des habitats fauniques menacés ou exceptionnels. C'est pourquoi la Fondation de la faune investit chaque année des sommes importantes pour soutenir les initiatives de conservation et d'acquisition réalisées par des organismes dans diverses localités.

« La Fondation de la faune juge essentiel de soutenir les propriétaires privés qui sont prêts à s'engager de façon volontaire à protéger un milieu naturel. Que leur motivation soit de conserver le patrimoine familial, de profiter d'avantages fiscaux, de résoudre une succession ou encore de mettre la propriété à l'abri du développement, ces propriétaires doivent être encouragés, car leur geste contribuera à conserver la biodiversité et à protéger des espèces fragiles », souligne André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune.

À propos

La Fondation de la faune du Québec a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

Le Réseau de milieux naturels protégés regroupe des personnes qui ont à cœur la conservation du patrimoine naturel à travers le Québec. Fondé il y a plus de 20 ans, ce réseau rallie plus de 75 organismes de conservation qui regroupent des milliers de membres, d'employés et de bénévoles. Ce réseau protège plus de 35 000 hectares à travers le Québec et rassemble plus de 300 experts de la conservation.

- 30 -

Source :

M^{me} Christine Bélanger

Coordonnatrice de projets

418 644-7926, poste 123

christine.belanger@fondationdelafaune.qc.ca

Renseignements :

M. Eduardo Fonseca Arraes

Coordonnateur

514 272-2666, poste 25

eduardo.fonseca@rmnat.org